

Appel à communications du RT 14 *Sociologie des arts et de la culture*

Le thème du 6^{ème} Congrès de l'Association française de sociologie, « La sociologie : une science contre nature ? », offre un prolongement au colloque organisé les 6 et 7 novembre à La Sorbonne par le RT14, « *La sociologie des arts et de la culture* » et ses frontières. *Esquisse pour une auto-analyse* (<https://colloquefrontieres.wordpress.com/>). En effet, les oppositions nature/culture et inné/acquis ont partie liée avec ce qui distingue les travaux issus de l'esthétique, de l'histoire de l'art ou encore de la philosophie et les productions s'inscrivant dans le champ de la sociologie des arts et de la culture. En outre, ce thème est particulièrement stimulant dans notre domaine en ce qu'il invite à réfléchir à la façon dont nous appréhendons des notions comme celles de « talent », « don », « goût » ou « émotions ».

Dans le cadre de ces quatre journées d'échanges, le bureau du RT14 propose de centrer les discussions autour de deux grands axes :

Axe 1 : Des capacités artistiques naturelles : « vocation », « don », « talent », « génie », « charisme » ?

Les univers artistiques sont particulièrement concernés par la naturalisation des inégalités qui sont communément associées et justifiées par les différences de « don », de « charisme » ou de « talent » censées séparer la minorité des artistes consacrés, par définition « talentueux », de la majorité des artistes méconnus. Au contraire, la sociologie remet en cause l'idéologie du don et des qualités artistiques fondées en nature. La majeure partie des travaux s'opposent, en effet, à la conception innéiste du « talent » comme don pour l'appréhender comme une capacité socialement construite, qu'il s'agisse de l'étudier comme le produit de la socialisation articulant savoirs, savoir-faire et savoir-être hérités et/ou acquis par la formation, comme le produit de la reconnaissance accordée à tel ou tel artiste par ceux qui sont en position de les évaluer ou encore comme le résultat du recrutement social des artistes selon des critères discriminants, notamment sous l'angle de la classe sociale, du genre ou de la « race ». Toutefois, « le talent » possède dans d'autres travaux le statut d'un facteur explicatif de la qualité des œuvres et des inégalités des artistes face à l'emploi, aux revenus et à la reconnaissance, qui permettrait ainsi de rendre compte des différences de réussite. Comment appréhender aujourd'hui sociologiquement, c'est-à-dire de façon empirique et selon le principe durkheimien d'explication du social par le social, la question du « don » ou du « talent » ? Quels sont les lieux et les modes institutionnels de production des « talents » ? De même, à un niveau de réussite et d'admiration plus élevé, comment la sociologie analyse-t-elle ce que le sens commun appelle le « génie » artistique ? Comment se construit/comment déconstruire l'illusion du don et de la vocation ? Comment ces notions tiennent-elles face à une appréhension du travail créateur pensé en termes d'activité collective ? Comment la sociologie des arts se distingue-t-elle sur ce plan d'autres disciplines comme la philosophie, l'esthétique, la psychologie, l'économie, la musicologie ou l'histoire de l'art ?

Axe 2 : Des compétences esthétiques naturelles : « goût », « émotions », « spontanéité », « sensibilité » ?

Une forme analogue de naturalisation des différences sociales se manifeste sur le versant du rapport à la culture. En effet, la notion de goût demeure fortement associée à l'innéité, si bien que « le bon goût » renvoie communément à des différences éminemment naturelles et individuelles. Au contraire, la sociologie apparaît, là encore, comme une « science contre nature » puisqu'elle montre que le goût est, comme le charisme selon Weber, le produit de ressources sociales tout autant que d'une situation conjoncturelle rendant ces ressources efficaces.

Si elle s'appuie pour cela sur les correspondances statistiques établies entre des positions sociales et des goûts, la sociologie de la culture gagne également à montrer comment le social intériorisé sous forme de dispositions intervient dans le rapport aux œuvres. Les expériences esthétiques au sein desquelles s'exerce le goût donnent à voir ses pratiques, ses usages et ses manifestations diverses, notamment dans le registre émotionnel longtemps considéré comme sans intérêt ou périphérique. Comment appréhender sociologiquement les émotions esthétiques qui sont spontanément associées à des phénomènes naturels plutôt que sociaux ? Quelles sont les déterminations sociales (classe, génération, genre, « race ») agissantes dans le rapport sensible aux œuvres ? Quels sont les dispositifs et les médiations au travers desquels se produisent l'expérience esthétique et les émotions qu'elle occasionne ? Comment se manifeste la réflexivité des acteurs par rapport à leurs pratiques et en quoi peut-elle conduire à dénaturer le rapport aux œuvres ? Dans quelle mesure les intermédiaires et les prescripteurs situés entre les créateurs et les publics favorisent-ils une conception innéiste du goût ?

Il s'agit d'étudier ces phénomènes non pas dans le cadre d'une réflexion abstraite, mais en s'appuyant sur des cas documentés, à partir d'un travail empirique.

Comité scientifique

Le comité scientifique est composé des membres du bureau du RT14 et de chercheur-se-s externes : Géraldine Bois (ENS de Lyon, CMW), Annabelle Boissier (Université d'Aix-en-Provence, LAMES), Vincent Cardon (Université de Picardie Jules Verne, CURAPP-ESS), Chloé Delaporte (Université Paul Valéry – Montpellier 3, RIRRA21), Christine Détrez (ENS de Lyon, CMW), Marie Doga (Université Grenoble 2, PACTE), Stéphane Dorin (Université de Limoges, GRESCO), Vincent Dubois (Université de Strasbourg, SAGE), Florence Eloy (Université Paris 8, CIRCEFT-ESCOL), Sylvia Faure (Université Lyon 2, CMW), Sylvia Girel (Université Aix-Marseille, LAMES), Antoine Hennion (Mines ParisTech, CSI), Serge Katz (Université d'Amiens, CURAPP), Irina Kirchberg (Université de Montréal, OICRM), Bernard Lahire (ENS de Lyon, CMW), Wenceslas Lizé (Université de Poitiers, GRESCO), Rokhaya Ndoye (Université Grenoble 2, EMC2), Bruno Péquignot (Université Paris 3, CERLIS), Marc Perrenoud (UNIL), Cécile Prévost-Thomas (Université Paris 3, CERLIS), Hyacinthe Ravet (Université Paris 4, OMS), Gisèle Sapiro (EHESS/CNRS CESSP), Manuel Schotté (Université Lille 2, CERAPS), Hervé Serry (CNRS/Université Paris 8, CRESPPA), Jérémy Sinigaglia (Université de Strasbourg, SAGE), Séverine Sofio (CNRS/Université Paris 8, CRESPPA), Marie Sonnette (CNRS/Université Paris 3, CERLIS), Adrien Thibault (CNRS/Université de Strasbourg, SAGE) et Eric Villagordo (Université Montpellier 2, LIRDEF-ALFA).

Les membres du comité scientifique ne proposent pas de communication

Comité d'organisation

L'ensemble des membres du bureau du RT14 – Géraldine Bois (ENS de Lyon, CMW), Annabelle Boissier (Université d'Aix-en-Provence, LAMES), Chloé Delaporte (Université Paul Valéry – Montpellier 3, RIRRA21), Marie Doga (Université Grenoble 2, PACTE), Florence Eloy (Université Paris 8, CIRCEFT-ESCOL), Irina Kirchberg (Université de Montréal, OICRM), Wenceslas Lizé (Université de Poitiers, GRESCO), Rokhaya Ndoye (Université Grenoble 2, EMC2), Séverine Sofio (CNRS/Université Paris 8, CRESPPA), Marie Sonnette (CNRS/Université Paris 3, CERLIS) et Adrien Thibault (CNRS/Université de Strasbourg, SAGE).

Format attendu des réponses à l'appel à communication

- Auteur(s)
- Statut(s)
- Discipline(s)
- Établissement(s) et laboratoire(s) de rattachement
- Adresse(s) électronique(s)
- Titre de la communication
- Résumé (environ 1500 signes espaces compris)
- Principales références bibliographiques
- Jours du Congrès auxquels l'auteur est disponible

Calendrier

- 15 janvier 2015 : date limite pour l'envoi des propositions de communication à l'adresse rt14.afs@gmail.com;
- 1^{er} mars 2015 : communication du résultat de la sélection après évaluation par deux membres du comité scientifique ; ouverture des inscriptions au Congrès et début de l'enregistrement en ligne de leur résumé par les communicant-e-s retenus
- 1^{er} juin 2015 : date limite pour l'envoi des communications (40 000 signes maximum bibliographie comprise) au comité d'organisation (pour transmission aux discutant-e-s).

Information importante

Pour rappel, la participation au Congrès de l'AFS est soumise au règlement des frais d'adhésion à l'association (<http://www.afs-socio.fr/adhesion>) et des frais d'inscription au Congrès.